

Chambre de Commerce: 3 décembre 2008: Une journée pour tout savoir sur la franchise

La Chambre de Commerce organise le 3 décembre prochain une journée d'information qui sera entièrement consacrée à la franchise. De chaque époque émanent des habitudes de consommation qui façonnent les modes de distribution commerciale. Actuellement, il est indéniable que les temps changent et que les habitudes des consommateurs évoluent rapidement et de manière profonde et durable. Cette mutation du consommateur et de ses habitudes force les commerçants à repenser leur manière d'envisager le commerce. Aujourd'hui, le temps est à la collaboration et rares sont les «petits commerces» traditionnels et indépendants qui peuvent se targuer d'être à l'abri des mutations profondes qui touchent les marchés de la distribution et de la vente. Le commerce doit sortir de son isolation et se familiariser avec les possibilités qu'offre le commerce collaboratif. C'est dans le cadre des «Journées Création et Reprise d'Entreprises» et en étroite collaboration avec la Fédération belge de la Franchise que la Chambre de Commerce propose une telle opportunité aux commerçants chevronnés tout comme aux commerçants en herbe. Le «Jour de la franchise», qui sera organisé le 3 décembre de 10h00 à 17h00, au Centre de Conférence de la Chambre de Commerce, donnera un aperçu des très riches possibilités offertes par les différentes formules de franchise. Les participants du «Jour de la Franchise» pourront profiter de la présence de nombreux franchiseurs, qui seront sur place pour partager leur savoir-faire commercial et rechercher des partenaires pour développer un concept qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires. Le tout sera agrémenté par une série de workshops qui porteront sur des sujets aussi variés que «Le cadre contractuel et réglementaire de la franchise», «Do's & don'ts autour de la franchise», «Les franchisés vous parlent de leurs expériences» ou encore «Les tendances actuelles du commerce en Europe». L'inscription au «Jour de la Franchise» est gratuite mais obligatoire. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et auprès de son Espace Entreprises (tél.: 42 39 39 -330)